

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 18 (1991)
Heft: 1

Rubrik: 700 Jahre/ans/anni/onns Confoederatio Helvetica

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le 700e anniversaire de la Confédération à l'étranger

Pour le programme des fêtes du 700e anniversaire, la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger a mis l'accent sur l'information concernant la Suisse. Mais elle a aussi prévu pour 1991 un vaste programme de manifestations très variées qui vont du colloque universitaire au défilé de mode en passant par la soirée folklorique.

A l'origine, le rapport sur le 700e anniversaire de la Confédération, publié en 1988, ne prévoyait pas de manifestations à l'étranger; mais on s'est rapidement rendu compte que cet événement constitue une excellente occasion de présenter à l'étranger un pays souvent mal connu ou dont on a une image pleine de clichés, de stimuler les contacts culturels et de resserrer les liens avec 450 000 compatriotes de l'étranger. La Commission de coordination a obtenu, à la fin de 1989, un crédit de 10 millions de francs pour le programme destiné à l'étranger.

Information à grande diffusion
Ce n'est pas seulement à cause de la bonne occasion qui se présente de corriger une bonne fois l'image souvent fausse que l'on se fait de la Suisse à l'étranger (et dans notre pays également); c'est aussi une question de crédibilité. Cela se fera par la mise à disposition de matériel documentaire très varié et produit en grandes quantités. En voici quelques exemples:

● Des textes et photos de presse sur des thèmes de notre pays

seront envoyés à 12 000 rédactions dans le monde entier.

- Des journalistes étrangers seront invités en Suisse.
- Radio Suisse Internationale (SRI) diffusera régulièrement des comptes rendus des principales manifestations; l'ac-

cent sera mis sur la place actuelle et future de la Suisse; un numéro de téléphone spécial (..4121 43 97 43) permettra aux Suisses de l'étranger de poser des questions au Conseil fédéral, et cela par l'entremise de SRI.

- «La Suisse – face à face» est une exposition itinérante que la fondation suisse pour la culture Pro Helvetia enverra autour du monde en 160 exemplaires réalisés en 25 langues; un vaste programme d'accompagnement présentera certains aspects du fédéralisme.
- Le film «Visages suisses», des livres, des disques compacts

et des cassettes vidéo sur la Suisse seront diffusés.

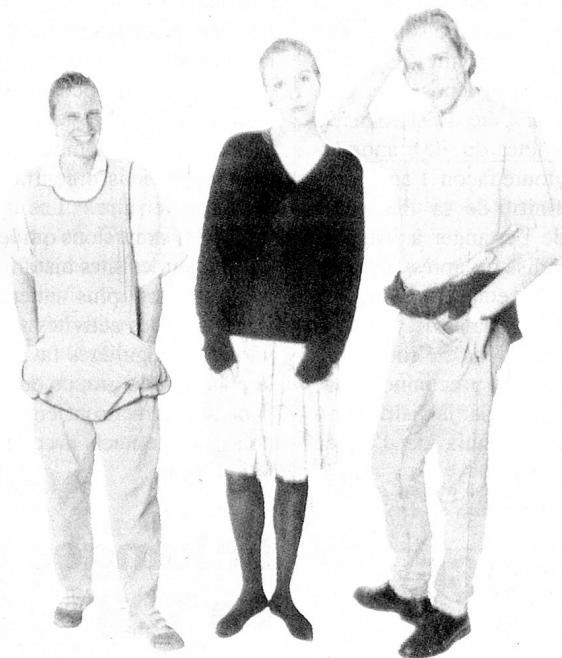
- Des pavillons d'hôte d'honneur seront installés dans des foires et expositions.

Un programme largement ouvert à l'initiative locale

Outre la vaste campagne d'information susmentionnée, la Commission a coordonné, en étroite collaboration avec ses membres, divers grands projets de manifestations, p. ex. tournées des Mummenchanz en Afrique et de Dimitri en Amérique du Sud, tournée de l'Opera Factory en Europa de l'Est. Ainsi, le 700e anniversaire pourra être célébré à l'étranger d'une manière encore plus vivante. Il faut cependant accorder au moins autant d'importance à la multitude de manifestations petites ou grandes organisées dans le monde entier, qui sont naturellement dues, pour l'essentiel, à l'initiative locale. Cela aussi fait partie des préoccupations de la Commission, à savoir, répondre à des désirs et des intérêts très variés, faire en sorte que la fête soit célébrée dans la simplicité et d'une manière très proche de la réalité, que ce soit au moyen d'une exposition sur les jeunes inventeurs, d'un corso fleuri, avec de la musique classique ou – pourquoi pas – avec des rösti et de la saucisse grillée dans une grande tente où l'on boit de la bière.

WIL

Veuillez consulter le programme des fêtes figurant dans les pages locales.



L'exposition itinérante de Pro Helvetia: des Suisses face à face.
(Photo: Doris Quarella)

La journée de rencontre au lieu d'origine

A l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération, quelque 1100 communes invitent leurs concitoyennes et concitoyens vivant à l'étranger à une visite dans leur commune d'origine. Si vous êtes à la recherche de vos racines ou que vous voulez rafraîchir des souvenirs de jeunesse dans votre pays d'origine, vous êtes les bienvenus.

Vos hôtes d'un jour ont préparé à

vos intention un programme varié, qui vous laissera un souvenir durable. C'est ainsi qu'Interlaken invite ses citoyens le 17 mars 1991 à 0800 heures pour un «petit déjeuner communal». A Cressier, les invités peuvent déguster un vin de 1989, à Diermerswil (BE) ils peuvent participer à une fête d'action de grâces pour les récoltes, etc...

Comment faire pour savoir

quelle commune organise une journée de rencontre au lieu d'origine, et à quelle date? Vous trouverez tous les détails concernant la date et le lieu des diverses manifestations dans la brochure publiée en quatre langues «Beggnungstag am Heimatort/Journée de rencontre/Giornata d'incontro/Di sa sentupada».

Vous pouvez la demander à votre représentation suisse à l'étran-

ger (ambassade ou consulat). Veuillez prendre garde au bulletin d'inscription annexé à la brochure, que vous voudrez bien envoyer directement au secrétariat communal de votre commune d'origine.

Attention: n'attendez pas de recevoir de votre commune d'origine une invitation pour la journée de rencontre. Vous devez vous inviter vous-mêmes. SM